

Il y a eu du changement...



Le bâtiment de la Prairie a pris sa nouvelle couleur l'été dernier. Un rafraîchissement de ses façades lui a donné une nouvelle dynamique visuelle sous l'initiative de son propriétaire Benoît Troillet.



Franck, le nouveau chef de cuisine nous a rejoints en août 2017. C'est une personne dynamique qui aime sa profession et qui a le plaisir de transmettre celle-ci à nos stagiaires. Il a la volonté de faire une cuisine fraîche et fait maison pour le bonheur de notre clientèle.

Carine nous a également rejoints en octobre, elle est responsable de salle et a le souci de fidéliser notre clientèle. Elle assure un service rapide et efficace pour le plaisir des ouvriers qui ont peu de temps pour se restaurer.



Info sociale...

Depuis avril 2017

6 personnes en stage pratique
4 en cuisine
1 en service
1 dans les deux domaines d'activité
1 stage effectué en entreprise

Nos tarifs :

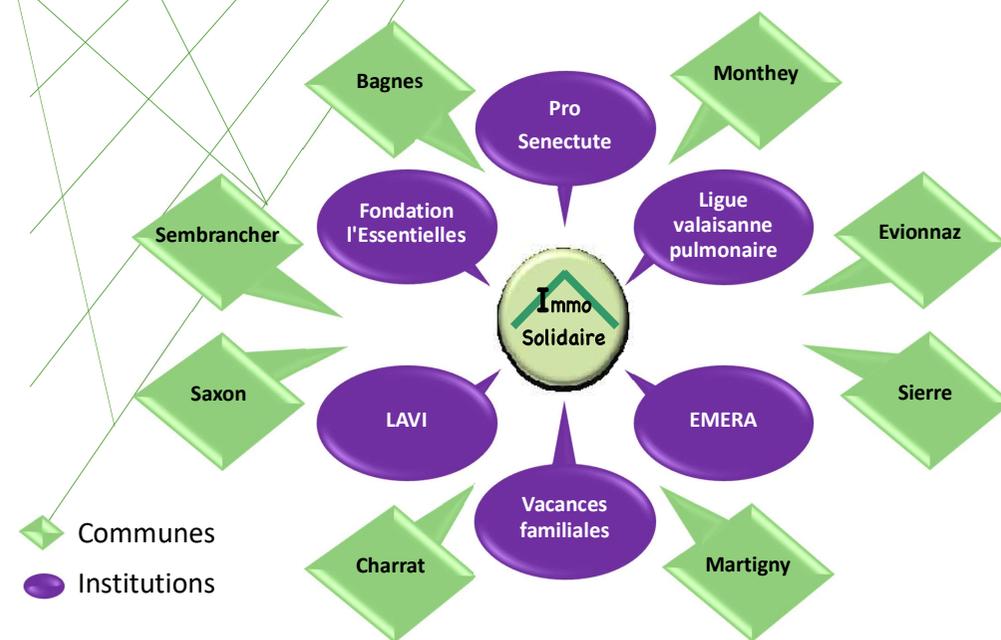
17.- le menu du jour
15.- pour les membres
15.- rentiers AVS
10.- apprentis/étudiants

Plus d'infos : www.restaurantletransit.ch
ou sur Facebook Restaurant Le Transit

Le logement vacant...

En toutes régions de plaine, des immeubles se construisent et bon nombre d'appartements restent vides. Le taux de logement vacant en Valais a nettement augmenté et se situe à 2,25% pour 2017 (1,81% en 2016), soit 3'888 appartements vides destinés à la location. Bien que ce taux soit l'un des plus élevés de Suisse, certaines personnes peinent encore à trouver un toit. En effet, Les agences immobilières et bailleurs restent souvent intransigeants face aux garanties financières à fournir. Toutefois, nous observons des répercussions positives : les tarifs de location sont à la baisse et les négociations plus faciles. Il n'est pas rare d'obtenir des loyers offerts à l'entrée et parfois même, les agences immobilières prennent contact avec notre service pour proposer des logements à loyer modéré. Nous constatons également une légère baisse des demandes auprès d'Immo-Solidaire. Cela signifie certainement qu'une partie des locataires insolvables arrivent tout de même à trouver un logement par eux-mêmes, ce qui est plutôt réjouissant. Autre élément déterminant de cette année écoulée, nous entamons deux nouvelles collaborations ; ce sont les villes de Monthey et de Sierre qui deviennent partenaires.

Les communes et services partenaires :



Des abattements de loyer...



Une collaboration a été mise en place avec la **Fondation du Denantou** qui apporte une aide conséquente par une double action : un soutien direct à l'association Immo-Solidaire pour trouver son autonomie et le financement d'un fonds qui permettra d'appliquer des baisses de loyer auprès de nos locataires. Nous visons à aider tout particulièrement des personnes qui n'atteignent même plus le minimum vital. En effet, il arrive fréquemment que le locataire ne trouve pas de logement aux tarifs acceptés par l'aide sociale (tablettes communales parfois trop basses). Dans le cadre des prestations complémentaires (rentier AVS ou AI), les normes à respecter s'élevaient à 1'100.- pour une personne seule et 1'250.- pour une famille (charges comprises). En cas de loyer supérieur à ces montants, les personnes doivent prélever la différence sur leur minimum vital pour pouvoir régler l'entier de leur loyer.

Ainsi, dès janvier 2018, une partie de nos locataires pourront bénéficier d'une baisse de loyer allant de 50.- à 500.- par mois selon les situations.

Un fonds de solidarité...



Grâce à un second partenariat avec la **Fondation Mammina**, un fonds de solidarité a été créé pour un soutien, cette fois, auprès des familles. En effet, la moitié de nos interventions concernent des familles monoparentales vivant dans la précarité, malgré l'exercice d'une activité professionnelle. En cas de situation difficile, ces familles pourront percevoir une aide directe comme par exemple la prise en charge d'une facture liée au logement (électricité, RC ménage...), un loyer offert ou encore un abattement de loyer sur une période donnée.



Un don, un prêt, un legs d'habitation, devenir membre, le mécénat de compétences... **Votre aide nous est précieuse !**

IBAN CH57 8058 1000 0075 4267 2
www.immo-solidaire.org

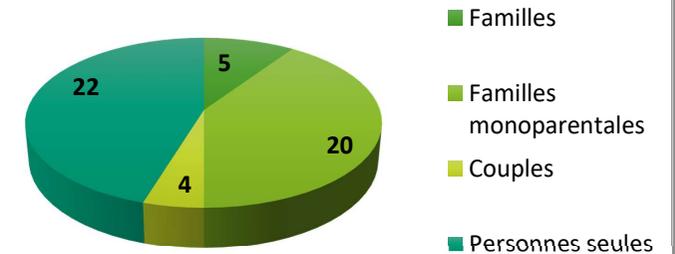
« Si tu as de nombreuses richesses, donne ton bien. Si tu possèdes peu, donne ton cœur »

Quelques statistiques...

56 appartements gérés durant l'année 2017

60 nouvelles demandes en 2017 !
dont 7 personnes logées, 5 en attente d'un logement, 8 en attente de validation, 4 refusées, 15 annulées et 21 non-traitées car elles ne proviennent pas de communes partenaires

RÉPARTITION DES MÉNAGES CAUTIONNÉS



Nous avons créé de l'emploi pour 15 femmes de ménage à raison de 96 heures par mois, soit un total annuel de Fr. 28'707.- de salaires attribués à des personnes provenant de services sociaux.

Investis - toit

En avril 2017, une nouvelle fondation a été inscrite auprès du registre du commerce sous le nom d'Investis-Toit. Sa mission consiste à créer du logement à loyer modéré en faveur de personnes en situation de précarité. Nous souhaitons construire un petit immeuble d'une vingtaine d'appartements et pour financer ce projet, nous pouvons compter sur deux partenaires. D'une part, le **bureau d'architecture Comina à Verbier** offre une partie de ses honoraires, ce qui permet de constituer des fonds propres. D'autre part, la **fondation Mammina** prend le rôle « d'investisseur social » en apportant une aide importante au montage financier. Nous sommes actuellement à la recherche d'un terrain en région de plaine et proche de toutes commodités.